

Question

Après avoir brièvement présenté et résumé le(s) document(s), vous répondrez à la question :

Quels sont les avantages et inconvénients des systèmes de géolocalisation que certains parents utilisent pour leurs enfants ?

Questions préparatoires

Ces questions ne sont là que pour vous aider à comprendre le document. Leurs réponses n'apparaîtront pas forcément dans la réponse à la question principale.

1. Quel est le but de ces solutions de géolocalisation que certains parents utilisent pour leurs enfants ?
2. Pourquoi ces parents les utilisent-ils ?
3. Qu'est-ce que la CNIL ?
4. Qu'est-ce que la Convention internationale des droits de l'enfant ?
5. Citez leurs avantages.
6. Citez quelques inconvénients (efficacité, risques...).

Barème

- ⚠ **Avertissements** ⚠ Votre note ne pourra pas être supérieure à la moyenne :
- si votre podcast n'est que la liste des réponses aux questions préparatoires ;
 - si votre texte de présentation est la transcription de votre podcast.

Texte de présentation (... / 4)	Prestation (... / 6)
---------------------------------	----------------------

Titre Vous avez proposé un titre, court, clair, et percutant.	Pertinence Le contenu est pertinent et intéressant. Il n'y a pas hors sujet, et la question a sa réponse.
--	--

Forme Vous avez rendu une courte présentation, en français correct, sans (trop) de fautes d'orthographe.	Vulgarisation Le contenu est suffisamment vulgarisé pour que les auditeurs et auditrices ne connaissant ni le sujet ni le document le comprennent.
---	---

Fond Elle présente correctement le podcast, pour donner envie de l'écouter.	Plan Le contenu est structuré.
--	---------------------------------------

Bibliographie Elle est présente, et les références sont assez précises pour pouvoir retrouver le document d'origine.	Bibliographie Vous citez le ou les documents présentés.
---	--

	Crédits Vous citez tous les membres du groupes (même celles et ceux que ne parlent pas), en respectant le nom ou pseudonyme choisi.
--	--

Question

Après avoir brièvement présenté et résumé le(s) document(s), vous répondrez à la question :

Quels sont les avantages et inconvénients des systèmes de géolocalisation que certains parents utilisent pour leurs enfants ?

Questions préparatoires

Ces questions ne sont là que pour vous aider à comprendre le document. Leurs réponses n'apparaîtront pas forcément dans la réponse à la question principale.

1. Quel est le but de ces solutions de géolocalisation que certains parents utilisent pour leurs enfants ?
2. Pourquoi ces parents les utilisent-ils ?
3. Qu'est-ce que la CNIL ?
4. Qu'est-ce que la Convention internationale des droits de l'enfant ?
5. Citez leurs avantages.
6. Citez quelques inconvénients (efficacité, risques...).

Barème

- ⚠ **Avertissements** ⚠ Votre note ne pourra pas être supérieure à la moyenne :
- si votre podcast n'est que la liste des réponses aux questions préparatoires ;
 - si votre texte de présentation est la transcription de votre podcast.

Texte de présentation (... / 4)	Prestation (... / 6)
---------------------------------	----------------------

Titre Vous avez proposé un titre, court, clair, et percutant.	Pertinence Le contenu est pertinent et intéressant. Il n'y a pas hors sujet, et la question a sa réponse.
--	--

Forme Vous avez rendu une courte présentation, en français correct, sans (trop) de fautes d'orthographe.	Vulgarisation Le contenu est suffisamment vulgarisé pour que les auditeurs et auditrices ne connaissant ni le sujet ni le document le comprennent.
---	---

Fond Elle présente correctement le podcast, pour donner envie de l'écouter.	Plan Le contenu est structuré.
--	---------------------------------------

Bibliographie Elle est présente, et les références sont assez précises pour pouvoir retrouver le document d'origine.	Bibliographie Vous citez le ou les documents présentés.
---	--

	Crédits Vous citez tous les membres du groupes (même celles et ceux que ne parlent pas), en respectant le nom ou pseudonyme choisi.
--	--

Pierre Manière, *La surveillance numérique des enfants, des outils qui rassurent les parents en profitant de leurs angoisses*, Le Monde, 29 janvier 2026.

https://www.lemonde.fr/economie/article/2026/01/29/la-surveillance-numerique-des-enfants-un-marche-qui-surfe-sur-les-angoisses-des-parents_6664546_3234.html

D'après [une étude de l'Observatoire de la parentalité et de l'éducation numérique], [les parents] seraient près d'un quart à recourir au contrôle parental, et même un tiers à utiliser un logiciel d'espionnage pour géolocaliser leur progéniture et inspecter son activité sur la Toile. [...] Beaucoup de familles sont [...] rongées par « le sentiment que leurs enfants ne sont pas en sécurité » dans l'espace public [...].

[L'offre de systèmes de surveillance des enfants], aux systèmes de contrôle et de suivi de plus en plus fins et intrusifs, contribue à démocratiser la surveillance numérique. [...]

Sans nier l'utilité de certaines solutions pour « faire respecter certaines règles aux jeunes enfants sans être toujours dans leur dos », Mme Atlan souligne qu'elles présentent des risques, surtout lorsqu'elles sont imposées sans explication, voire de manière cachée. Du contrôle parental à l'espionnage, il n'y a notamment qu'un pas qui, dans les cas les plus extrêmes, peut aller jusqu'à faire éclater la cellule familiale.

[La psychologue] Mme Gozlan rappelle que « l'intrusion dans la vie intime d'un enfant est délétère pour sa construction identitaire et peut induire des troubles psychiques ».

Quant aux vertus protectrices des dispositifs de contrôle ou de surveillance, celles-ci n'échappent pas aux critiques. « On a une sécurité qui est, quelque part, très fantasmée », relève Yann Bruna, maître de conférences en sociologie à l'université Paris-Nanterre, et chercheur associé au Centre d'études sur les technologies de surveillance. La géolocalisation, illustre-t-il, « n'empêche pas la survenue d'un quelconque événement », y compris les plus dramatiques. De nombreuses familles « n'ont pas, non plus, conscience que les données de ces solutions pourraient finir entre les mains de tiers malveillants », avertit encore Lucie-Anne Soubelet, juriste à la CNIL. [...]

Le 23 avril 2024, [la] secrétaire d'Etat chargée de la citoyenneté et de la ville a encouragé les parents à « fouiller dans le téléphone » des adolescents, balayant toute considération de vie privée. Une sortie que Thomas Rohmer, le directeur et fondateur de l'OPEN, a encore en travers de la gorge : l'ancienne ministre, fustige-t-il, « est en totale contravention avec la Convention internationale des droits de l'enfant ».

Pierre Manière, *La surveillance numérique des enfants, des outils qui rassurent les parents en profitant de leurs angoisses*, Le Monde, 29 janvier 2026.

https://www.lemonde.fr/economie/article/2026/01/29/la-surveillance-numerique-des-enfants-un-marche-qui-surfe-sur-les-angoisses-des-parents_6664546_3234.html

D'après [une étude de l'Observatoire de la parentalité et de l'éducation numérique], [les parents] seraient près d'un quart à recourir au contrôle parental, et même un tiers à utiliser un logiciel d'espionnage pour géolocaliser leur progéniture et inspecter son activité sur la Toile. [...] Beaucoup de familles sont [...] rongées par « le sentiment que leurs enfants ne sont pas en sécurité » dans l'espace public [...].

[L'offre de systèmes de surveillance des enfants], aux systèmes de contrôle et de suivi de plus en plus fins et intrusifs, contribue à démocratiser la surveillance numérique. [...]

Sans nier l'utilité de certaines solutions pour « faire respecter certaines règles aux jeunes enfants sans être toujours dans leur dos », Mme Atlan souligne qu'elles présentent des risques, surtout lorsqu'elles sont imposées sans explication, voire de manière cachée. Du contrôle parental à l'espionnage, il n'y a notamment qu'un pas qui, dans les cas les plus extrêmes, peut aller jusqu'à faire éclater la cellule familiale.

[La psychologue] Mme Gozlan rappelle que « l'intrusion dans la vie intime d'un enfant est délétère pour sa construction identitaire et peut induire des troubles psychiques ».

Quant aux vertus protectrices des dispositifs de contrôle ou de surveillance, celles-ci n'échappent pas aux critiques. « On a une sécurité qui est, quelque part, très fantasmée », relève Yann Bruna, maître de conférences en sociologie à l'université Paris-Nanterre, et chercheur associé au Centre d'études sur les technologies de surveillance. La géolocalisation, illustre-t-il, « n'empêche pas la survenue d'un quelconque événement », y compris les plus dramatiques. De nombreuses familles « n'ont pas, non plus, conscience que les données de ces solutions pourraient finir entre les mains de tiers malveillants », avertit encore Lucie-Anne Soubelet, juriste à la CNIL. [...]

Le 23 avril 2024, [la] secrétaire d'Etat chargée de la citoyenneté et de la ville a encouragé les parents à « fouiller dans le téléphone » des adolescents, balayant toute considération de vie privée. Une sortie que Thomas Rohmer, le directeur et fondateur de l'OPEN, a encore en travers de la gorge : l'ancienne ministre, fustige-t-il, « est en totale contravention avec la Convention internationale des droits de l'enfant ».